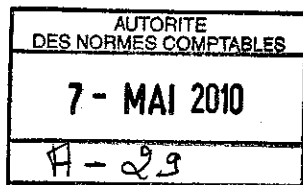


MICHEL BARNIER

*Membre de la Commission européenne*



Brussels, 03-05-2010  
BD/cq D(2010) 624 – A(2010)860

*My*

Monsieur Le Président,

Je vous remercie vivement de nous avoir fait parvenir la réponse de l'Autorité des Normes Comptables à la consultation sur la norme internationale d'information financière IFRS pour les petites et moyennes entreprises (PME). Cette consultation s'inscrit dans une démarche globale visant à rendre les PME européennes plus compétitives. Divers aspects, dont la comptabilité, font l'objet d'une réflexion qui, nous estimons, doit être la plus large possible.

Mes services procèdent actuellement à une analyse des réponses transmises par les parties prenantes – il s'agit d'environ deux cent lettres de réponse. Nous considérons que ce nombre élevé de réponses est un bon indicateur de l'intérêt du débat sur la norme comptable internationale pour les PME en Europe. L'analyse de ces réponses devrait nous donner une indication quant au traitement que les parties prenantes préféreraient réserver à cette nouvelle norme.

Une proposition sera faite par la Commission dans le cadre du réexamen des Quatrième et Septième Directives (78/660/EEC et 83/349/EEC) au cours du deuxième trimestre de 2011. Celle-ci fera également l'objet de nombreuses consultations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *A succès*

*M. Barnier*

Michel BARNIER

Monsieur Jérôme HAAS  
Président  
Autorité des Normes Comptables  
3 Boulevard Diderot  
75572 Paris cedex 12  
France